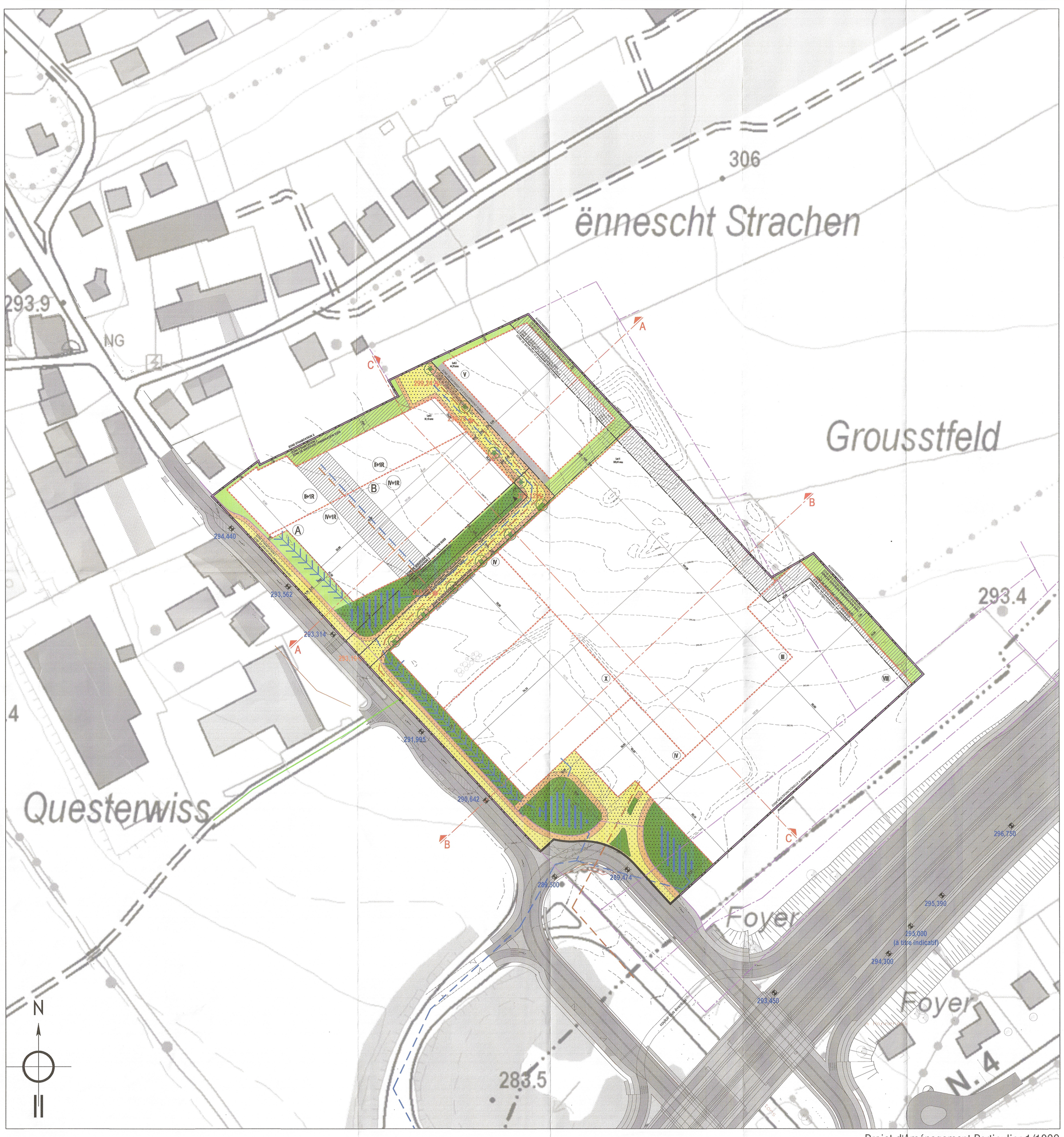

Projet d'Aménagement Particulier 1/1000

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT				
surface d'emprise au sol (m²)	min	max	min	max
surface de scellement au sol (m²)	max		min	max
type de toiture			max	min

surface du lot / îlot (ares)
surface constructible brute(m²)
type et nombre de logements
nombre de niveaux
hauteur de constructions (m)
type, disposition et nombre des constructions

Délimitation du PAP et des zones du PAG

Délimitation du PAP
Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux

Terrain existant
Terrain modelé

Nombre de niveaux

I, II, II,... Nombre de niveaux pleins
+1, 2, ...R Nombre d'étages en retrait
+1, 2, ...C Nombre de niveaux sous combles
+1, 2, ...S Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

ho - x Hauteur à la corniche de x m
ha -x Hauteur à l'acrotère de x m
ht - x Hauteur au faîte de x m

Types, dispositions et nombre des constructions

co Constructions en ordre contigu
onc Constructions en ordre non contigu
x - m x maisons isolées
x - mj x maisons jumelées
x - mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

x - u x logement de type unifamilial
x - b x logement de type bifamilial
x - c x logement de type collectif

Formes de toiture

tp Toiture plate
tv (y% - z%) Toiture à v variante, degré d'inclinaison
Orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plans / coupes)

Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
Alignement obligatoire pour dépendances
Limites de surfaces constructibles pour dépendances
Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

Lot projeté
Terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x% Pourcentage minimal en surface constructible brute dédiée au logement par construction
x% - y% Pourcentage minimal et maximalen surface constructible brute dédiée au logement par construction
x% Pourcentage obligatoire en surface constructible brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

Espace vert privé
Espace vert public
Aire de jeux ouverte au public
Espace extérieur pouvant être scellé
Voie de circulation motorisée
Espace pouvant être dédié au stationnement
Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

Arbre à moyenne ou haute tige projeté / Arbre à moyenne ou haute tige à conserver
Haie projetée / Haie à conserver
Muret projetée / Muret à conserver

Servitudes

Servitude de type urbanistique
Servitude écologique
Servitude de passage
Element bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
Canalisation pour eaux pluviales
Canalisation pour eaux usées
Fossé ouvert pour eaux pluviales

Indications spécifiques

Canalisation pour eaux mixtes existantes
Zone pouvant accueillir 1 à 2 entrée
Terrains appartenant au domaine public restant dans le domaine public communal
293,314 Projet Ponts et Chaussées
293,19 Voirie projetée PAP
323000 Cote hauteur niveau ou acrotère
x - mp x maisons pluri-familiale
Limite de propriété existante issue du mesurage cadastral
0,00 Côtes et dimensionnement
0,00 Côtes et dimensionnement à titre indicatif

NB : L'emplacement des canalisations et le niveaux de référence sont à préciser lors du dossier d'exécution

Légende type

LOT 1		303,43 ares	
-	28823	-	91299
25789	-	-	-
tp	ha = 306,00	-	III+1S
	ha = 309,50	-	IV+1S
	ha = 323,00	-	VIII+1S
	ha = 330,00	-	X+1S

LOT 2		44,79 ares	
-	3581	-	10000
3134	-	-	-
tp	ha = 318,00	-	V+2S

LOT 3		91,13 ares	
-	6834	-	11745
7746	2-mp	81-C	135-C
tp	(A) ha = 305,50	-	(A) II+1R+2S
	(A) ha = 312,50	-	(A) IV+1R+2S
	(B) ha = 309,00	-	(B) II+1R+3S
	(B) ha = 316,00	-	(B) IV+1R+3S

Référence: 185201/80C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 25/03/2019
La Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

DATE	INDICE	MODIFIÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR	MODIFICATION
22/03/18	I	YSZ	YSZ	Adaptations suivant mail MO du 19/03/19
18/03/18	H	YSZ	YSZ	Adaptations suivant mesurage Terra G.O. du 12/03/19
13/02/18	G	YSZ	YSZ	Adaptations suivant cellule d'évaluation du 07/02/19 et réunion AC du 5/03/19
06/12/18	F	YSZ	YSZ	Adaptation lot 3 suivant esquisse MO de 04/12/18

DESSINÉ : Yvore schiltz | VÉRIFIÉ : Yvore Schiltz | CONTRÔLÉ : Yvore Schiltz

CLIENT :
Wickrange Messdall SA
3 Rue Jean Piret
L-2350 Luxembourg

CHANTIER :
Commune de Reckange / Mess
"Op dem Pad" à Wickrange

OBJET :
Projet d'Aménagement Particulier
Partie graphique

architecture & urbanisme 21
yvore schiltz et associés
42A, Place Guillaume II ▪ L-1648 Luxembourg
Tél: 46 15 61 - Fax : 47 30 77 - e-mail: archiws@pt.lu

ÉCHELLE : 1/1000
DATE : 16/02/2018
FICHIER : 20171204_PAP_Wickrange/D_Plans/D4_Projet
PLAN N° : 20171204 -AU21-001
IND. : I